

A qui sont reversés ces dons ?

Les projets doivent :

- **Être à but non lucratif et relever de l'intérêt général ;**
- **Être portés par des associations locales qui sont implantées dans le territoire où l'action sera conduite**

Se dérouler sur le territoire du nord de la Nouvelle-Aquitaine (Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Charente-Maritime) ;

Favoriser de manière concrète :

- **Le renforcement du lien social,**
- **Le vivre-ensemble et la participation citoyenne,**
- **La revitalisation de la vie locale par des démarches collectives**

Les projets doivent présenter une nouvelle réponse locale, viser une mobilisation citoyenne durable.



A qui sont reversés ces dons ?

Les dons permettent de financer des projets qui doivent :

- **Être à but non lucratif et relever de l'intérêt général**
- **Être portés par des associations locales implantées sur le territoire d'action**

Se dérouler dans le Nord de la Nouvelle-Aquitaine : Vienne, Charente, Deux-Sèvres, Charente-Maritime

Favoriser de manière concrète :

- **Le renforcement du lien social**
- **Le vivre-ensemble et la participation citoyenne**
- **La revitalisation de la vie locale par des démarches collectives**

Les projets doivent proposer une réponse locale nouvelle, encourager une mobilisation citoyenne durable et impliquer directement les habitants.

